

Une entreprise canadienne d pose une premi re demande d'exploitation mini re en haute mer

Dossier de lecture /> la r daction de H2o
May 2025

 

Profitant de la porte ouverte par Donald Trump, l'entreprise canadienne The Metals Company (TMC) a annonc  avoir d pos  la premi re demande d'exploitation mini re dans les eaux internationales, malgr  le combat des d fenseurs des oc ans pour emp cher le d veloppement de cette nouvelle industrie.

La demande d'exploitation commerciale, d pos e aupr s des autorit s am ricaines par la filiale TMC USA, concerne des parcelles d'un total de plus de 25 000 km² dans la zone de Clarion-Clipperton dans le Pacifique pour ramasser des nodules polym talliques riches en min raux strat giques pour la transition  nerg tique, comme le nickel des batteries et le cuivre des c bles  lectriques.   "Aujourd'hui marque une  tape majeure, non seulement pour TMC USA, mais pour l'ind pendance en minerais et la r urgence industrielle de l'Am rique", a comment  le PDG de TMC, Gerard Barron.   "Avec le ferme soutien de Washington [...], nous sommes impatients de fournir le premier projet mondial d'extraction commerciale de nodules."   L'entreprise canadienne, esp rant  tre la premi re   aller aspirer les nodules polym talliques, sorte de galet riche en m taux critiques, avait annonc  en mars vouloir solliciter le premier contrat d'extraction mini re commerciale en haute mer aupr s de l'administration am ricaine. Initialement, elle envisageait de d poser sa demande en juin aupr s de l'Autorit  internationale des fonds marins (AIFM), qui a juridiction sur les fonds marins des eaux internationales. TMC a justifi  ce court-circuitage de l'AIFM par la lenteur de l'organisation   adopter le code minier, qui doit  tablir les r gles d'extraction mini re commerciale en haute mer.

Quelques semaines seulement apr s cette annonce choc de TMC, le pr sident am ricain Donald Trump a sign  un d cret visant   acc l rer l'examen des candidatures et la d livrance de permis d'exploration, y compris dans les eaux internationales. En vertu d'une loi am ricaine de 1980 qui  tablit des r gles pour l'exploration et la r cup ration commerciale des minerais des fonds marins dans les eaux internationales, les  tats-Unis n' tant pas membres de l'AIFM. Les  tats-Unis, qui esp rent se d gager de leur d pendance   la Chine pour l'approvisionnement en m taux strat giques, estiment que l'extraction mini re sous-marine pourrait cr er 100 000 emplois et augmenter de 300 milliards de dollars le produit int rieur brut (PIB) des  tats-Unis sur dix ans, selon un responsable am ricain.

Radio-Canada